

# Atout ruralité 07

DISPOSITIF D'AIDE AUX TERRITOIRES



# ANNEXE 2

---

## DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Mon opération s'inscrit dans ATOUT RURALITÉ :

COMMUNES

Pacte routier

Investissement local

INTERCOMMUNALITÉS

SYNDICATS

Eau potable

Investissement local

Assainissement

Rivières

Autre

## MAÎTRE D'OUVRAGE

## INTITULÉ DE L'OPÉRATION

## COÛT TOTAL HT :

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Nature des dépenses	Montant HT	Financements sollicités	Montant subvention	%
Travaux		Département de l'Ardèche :		
Acquisitions foncières et immobilières		Etat :		
Autre (études préalables, frais d'ingénierie, frais de notaire...)		Région :		
		Autre :		
		Autofinancement :		
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>		

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

## LOCALISATION DE L'OPÉRATION (ADRESSE PRÉCISE)

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION

ETAPES	DATES
Choix de la maîtrise d'œuvre	
Obtention du permis de construire	
Début de consultation des entreprises	
Signature des actes d'engagement ou signature des actes d'achat foncier et immobilier	
Premier(s) ordre(s) de service (démarrage des travaux)	
Fin prévisionnelle des travaux	

Je, \_\_\_\_\_ soussigné,

Maire de : \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance des modalités du dispositif « atout ruralité 07 », telles que décrites dans le règlement d'aide,

certifie que les informations contenues dans le présent document sont exactes,

envisage d'inclure une clause sociale dans les marchés de travaux supérieurs à 300 000 € HT et à contacter le facilitateur de clauses du Département, pour la mise en œuvre :  OUI  NON

envisage d'intégrer de façon majoritaire du bois local dans mon projet de construction pour les opérations supérieures à 300 000 € et :

- de solliciter le « bonus bois local » :  OUI  NON

- de solliciter le « bonus BTMC » ou équivalent :  OUI  NON

certifie que le plan de financement fait apparaître un autofinancement minimum de 20%

SOLLICITE auprès du Département de l'Ardèche une subvention d'un montant de \_\_\_\_\_ pour la réalisation de ladite opération.

Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Prénom et NOM	Signature du maître d'ouvrage
---------------	-------------------------------

Le dépôt du dossier ne préjuge pas de l'obtention d'une subvention.

## MODALITÉS DE DÉPÔT

**Les pièces justificatives à fournir pour l'instruction de la demande de subvention sont :**

1. Fiche projet
2. Délibération de la collectivité adoptant le projet et sollicitant les aides du Département
3. Le dossier d'avant-projet ou projet
4. Les devis détaillés signés ou actes d'engagement
5. Justificatif des co-financement si aides déjà obtenues
6. Tout document utile à la présentation du projet (DPE, plans...)

**Le dossier de candidature complet est à adresser à Monsieur le Président du Département de l'Ardèche,**

Par voie postale :

**Monsieur Olivier Amrane  
Président du Conseil départemental  
Hôtel du Département  
La Chaumette - BP 737  
07007 PRIVAS Cedex**

**OU**

Par courriel, à l'adresse suivante : [atourruralite07@ardeche.fr](mailto:atourruralite07@ardeche.fr)

Dès réception de votre demande, un accusé de réception (AR) sera établi par les services du Département valant autorisation de commencer les travaux. En cas de dossier incomplet, les services du Département solliciteront les pièces manquantes auprès du maître d'ouvrage.

L'accusé de réception de dossier n'engage pas le Département sur sa décision future et ne préjuge en rien des aides qui pourront, ou non, être accordées au projet.

Les services départementaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement concernant votre demande d'aide :

Département de l'Ardèche

Cellule aides aux communes

Tel : 04 75 66 75 60 ou 04 75 66 77 36

Courriel : [atourruralite07@ardeche.fr](mailto:atourruralite07@ardeche.fr)